

Objet : Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie 2007-2013
Programme GRUNDTVIG – EDUCATION DES ADULTES

Réseaux: Tous

Niveaux et services : HE (Péd/...) - PROM SOC (Sec/Sup) - UNIV - DIST

Période : Appel 2013

A la Direction générale
de l'Enseignement non obligatoire

Aux chefs d'établissements de l'enseignement
de promotion sociale, des Hautes Ecoles et des
Universités,
organisés ou subventionnés
par la Communauté française

Aux pouvoirs organisateurs de ces
établissements

Aux services d'inspection
de ces établissements

Aux services de l'enseignement à distance

<u>Circulaire</u>	<u>Informative</u>	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie		
<u>Destinataire</u>	HE (Péd/...) - PROM SOC (Sec/Sup) - UNIV - DIST Directions d'établ. Et Pouv. Org. Inspecteurs.		
<u>Contact</u>	Mélanie Mignot, Gestionnaire Grundtvig 02/542.62.73. melanie.mignot@aef-europe.be		
<u>Document à renvoyer</u>			
<u>Date limite d'envoi</u>	20 novembre 2012		
<u>Objet</u>	Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie Programme GRUNDTVIG – EDUCATION DES ADULTES		

Renvoi (s) :

Nombre de pages : 6

- annexe :

Mots clés : Grundtvig / Education des adultes / Partenariats / Formation / Union européenne

Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie 2007-2013

PROGRAMME EUROPEEN GRUNDTVIG

Education des Adultes

APPEL A PROPOSITION 2013

Mesdames, Messieurs,

Veillez prendre bonne note des informations ci-après concernant la mise en œuvre du programme européen Grundtvig et les diffuser largement auprès de toutes les personnes intéressées.

Le Secrétaire Général,
Monsieur Frédéric DELCOR

Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie 2007-2013

PROGRAMME EUROPEEN GRUNDTVIG (EDUCATION DES ADULTES)

APPEL A PROPOSITION 2013

Le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (2007-2013) permet la coopération européenne dans les domaines de l'éducation et de la formation entre 33 pays : 27 Etats-membres de l'UE, pays de l'EEE-AELE (Norvège, Islande, Liechtenstein, Suisse), pays candidats (Turquie, Croatie).

Le programme sectoriel Grundtvig concerne plus spécifiquement l'éducation des adultes. L'éducation des adultes désigne ici toutes les formes d'apprentissage non professionnel pour adultes (formel, non formel ou informel) et est axé sur toutes les formes d'éducation permanente pour adultes.

Le programme a pour objectifs d'offrir aux adultes la possibilité d'améliorer leur savoir-faire et leurs compétences, et de leur permettre ainsi de s'adapter aux mutations du marché du travail et de la société à mesure qu'ils avancent dans la vie.

Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants :

- Promouvoir la mobilité et la coopération (qualité, accessibilité et volume) des personnes et organisations du secteur de l'éducation des adultes.
- Offrir des solutions alternatives de formation aux groupes vulnérables.
- Favoriser les pratiques innovantes et l'utilisation des NTIC dans le secteur de l'éducation des adultes.
- Améliorer les approches pédagogiques et la gestion des établissements d'éducation des adultes.

PUBLIC-CIBLE

Toute personne ou organisation impliquée dans l'éducation *des adultes*:

- Secteur formel
 - Promotion sociale, départements de formation continue des universités et hautes écoles, autorités communales...
- Secteur non formel
 - Education permanente, ONG, bibliothèques, musées...
- Secteur informel
 - Organisations de volontariat (projets de volontariat senior)

ACTIONS POSSIBLES

Il existe différents types d'actions dans le cadre du programme Grundtvig : des projets d'institution, des bourses pour la mobilité individuelle du personnel de l'éducation des adultes et des ateliers.

A. Les projets d'institution

1. Les partenariats éducatifs

Il s'agit d'une coopération entre 3 organismes d'éducation des adultes de 3 pays participant au programme qui décident de travailler ensemble autour d'un thème d'intérêt commun.

- Thématiques variées: compétences de base, citoyenneté, langues, environnement, santé, culture, éducation en prison...
- Le projet s'intègre dans les activités de l'institution.
- Les partenariats sont orientés sur le processus de *coopération* en tant que tel.
- La coopération peut être orientée au niveau des formateurs » et/ou des « apprenants ».
- Exemples d'activités: travail local, réunions de travail européennes entre partenaires, visites d'études chez les partenaires, échange de bonnes pratiques, produits communs...

Modalités pratiques:

- Projet qui s'étale sur 2 ans (1^{er} août 2013- 31 juillet 2015).
- 3 partenaires minimum de 3 pays participant au programme.
- Financement sous forme forfaitaire selon le nombre de mobilités réalisées (pour la Communauté française : entre 7.000 à 20.000 €). Le budget alloué couvre les frais liés au projet et les mobilités pour rencontrer les partenaires.
- Dépôt des candidatures avant le 21 février 2013.

2. Les projets de volontariat Senior

Il s'agit d'un projet de coopération entre 2 organismes (bilatéral) dans le cadre de l'échange de volontaires senior.

- Le volontariat est ici vu comme une forme d'apprentissage informel.
- Les activités de volontariat doivent être non lucratives.
- Les volontaires doivent être âgés de plus de 50 ans.

- Le projet s'articule autour de 2 volets: la coopération entre les deux organismes et l'échange de volontaires.
- L'organisme et les activités bénévoles doivent offrir de réelles possibilités d'apprentissage aux volontaires.
- Modalités pratiques:
 - Le projet s'étale sur 2 ans (1^{er} août 2013- 31 juillet 2015).
 - Les échanges doivent impliquer entre 2 et 6 volontaires de part et d'autre.
 - Les périodes de volontariat doivent durer entre 3 et 8 semaines (continues).
 - Ce sont les organismes qui posent leur candidature, et non les volontaires individuellement.
 - Les volontaires sont « recrutés » en interne ou externe à l'organisme.
 - Le financement, alloué à l'organisme, couvre :
 - les frais d'organisation, de préparation et de suivi (forfait);
 - les frais de voyage (frais réels) et de séjour (forfait) des volontaires.
 - Dépôt des candidatures avant le 28 mars 2013.

3. Les visites préparatoires

Cette bourse permet aux représentants d'institutions d'éducation des adultes de se rencontrer préalablement afin de travailler ensemble à la candidature d'un projet Grundtvig: partenariat éducatif, projet de volontariat senior, projets multilatéraux et réseaux.

* 2 possibilités:

- Aller rencontre un partenaire potentiel.
- Participer à un séminaire de contact afin de rencontrer des homologues européens.

Modalités pratiques:

- Échéance flottante : mais il faut déposer la candidature au moins 6 semaines avant le début de la visite planifiée.
- Financement : la bourse couvre le voyage et les frais de séjour.
- Durée : maximum 5 jours.

B. La mobilité du personnel de l'éducation des adultes

1. Les bourses de formation continue

Ces bourses visent à améliorer les compétences d'enseignement, de motivation, de conseil et de gestion du personnel de l'éducation des adultes par la participation à une formation à l'étranger (pays LLP).

- Accès: personnel (toutes fonctions confondues) de l'éducation des adultes. (Personnel bénévole ou salarié).
- Thématiques variées: pédagogie, didactique, gestion, coaching...

Modalités pratiques:

- Catalogue des formations en ligne (www.aef-europe.be) / également la possibilité de postuler pour une formation hors catalogue.
- Bourse : voyage, séjour, droits d'inscription.
- Min. 5 jours à 6 semaines.
- Trois échéances fixes / an

16/1/13 - pour les formations qui débutent à partir du 1er mai 2013

30/04/13 - pour les formations qui débutent à partir du 1er septembre 2013
17/09/13 - pour les formations qui débutent à partir du 1er janvier 2014

2. Visites et échanges des personnels de l'éducation des adultes

Ces bourses permettent au personnel (actuel ou futur) de l'éducation des adultes de réaliser une « visite d'étude » à l'étranger (pays LLP).

- Accès: personnel (toutes fonctions confondues) de l'éducation des adultes. (Personnel bénévole ou salarié).
- Diverses formes: *stage* d'observation, *assistanat*, *conférence*, *étude* de divers aspects de l'éducation des adultes...
- Thématiques variées: *formation*, *management*, *politiques* de l'éducation des adultes...
- Durée: 1 jour à 12 semaines.

Modalités pratiques:

- Échéance flottante : mais au moins 6 semaines avant le début de la visite.
- Bourse complète: voyage, séjour, droits d'inscription éventuels.

3. L'assistanat Grundtvig

Cette action permet au personnel (actuel ou futur) de l'éducation des adultes de réaliser un assistanat dans une institution d'éducation des adultes à l'étranger (pays LLP).

- Accès large: staff (toutes fonctions confondues) de l'éducation des adultes et étudiants dans le domaine.
- Tâches diverses: formation (et autres fonctions).

La possibilité existe également d'accueillir un assistant étranger dans votre institution. Veuillez dès lors remplir la fiche signalétique disponible sur notre site web et la renvoyer à l'agence.

Le candidat doit trouver lui-même l'organisme d'accueil à l'étranger et avoir une lettre d'accord à joindre à la candidature.

Modalités pratiques:

- Durée: 3 à 9 mois.
- Bourse: voyage et séjour.
- Une échéance fixe / an = 28 mars 2013.

(Départs possibles à partir du 1^{er} août 2013.)

C. Les ateliers Grundtvig

Les ateliers Grundtvig **s'adressent exclusivement au personnel du secteur de la formation des adultes luttant contre l'illettrisme**. L'objectif de l'action est de mieux faire comprendre aux membres actuels et futurs du personnel, enseignant ou non, la dimension européenne de l'enseignement dispensé aux adultes ayant des difficultés à lire et à écrire, de les familiariser avec les systèmes d'enseignement d'autres pays européens et avec la manière dont ceux-ci luttent contre l'analphabétisme, et d'améliorer les compétences qu'ils doivent mettre en jeu pour apprendre à lire et à écrire à ces adultes.

Ils réunissent des **professionnels de la lutte contre l'illettrisme** des adultes de plusieurs pays dans le but d'améliorer concrètement leurs compétences en matière d'enseignement, d'encadrement, de conseil, de gestion, etc.

Modalités pratiques:

- Ce sont les institutions, opérateurs de formation, qui posent leur candidature, c'est à dire:
 - feront des propositions d'ateliers;
 - organiseront l'atelier de A à Z (publicité + contenu & logistique+ voyage/séjour);
 - recevront le financement;
 - sélectionneront les participants.
- L'atelier doit durer entre 5-10 jours.
- Entre 10-20 participants de 3 pays LLP (+ pays hôte: hors financement)

- Financement
 - 1. Les coûts d'organisation (forfait = préparation de l'atelier, mise en œuvre et suivi).
 - 2. Frais de voyage et de séjour des participants (étrangers LLP) (forfait).

- Une échéance fixe / an = 21 février 2013
(L'atelier doit se dérouler entre le 1/9/2013 et le 31/8/2014.)

RECAPITULATIF DES DATES

Appel 2013 : dépôt des candidatures pour les actions Grundtvig	
- Bourses de formation continue	16 janvier 2013 (pour les formations qui débutent à partir du <i>1er mai 2013</i>) 30 avril 2013 (pour les formations qui débutent à partir du <i>1er septembre 2013</i>) 17 septembre 2013 (pour les formations qui débutent à partir du <i>1er janvier 2014</i>) Toutes les activités de formation doivent être terminées le 30 avril 2014 au plus tard.
- Partenariats d'apprentissage - Ateliers Grundtvig	21 février 2013
- Projets multilatéraux - Réseaux - Mesures d'accompagnement (Agence exécutive)	31 janvier 2013
- Assistanat - Projets de volontariat senior	28 mars 2013
- Visites Préparatoires - Visites et échanges des personnels de l'éducation des adultes	Échéance flottante: 6 semaines <i>minimum</i> avant la visite

!!!!!! GRUNDTVIG / APPEL 2013 - Séance d'information sur le programme (5/12/2012)

Le 5 décembre prochain, l'AEF-Europe organise une séance d'information sur le programme européen Grundtvig !

L'objectif de la matinée sera de présenter les différentes possibilités offertes par le programme en termes de mobilité européenne (projets d'institution, mobilité individuelle, ateliers) mais aussi de donner des conseils pour déposer un projet de Partenariat éducatif Grundtvig (aide à la candidature).

Le programme est disponible au lien suivant : <http://www.aef-europe.be/index.php?Rub=aef&page=009&Article=1424>
(Inscription obligatoire).

Informations pratiques :

5 décembre 2012 (9h30-12h30)
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles

LIENS UTILES

- Site web de l'AEF-Europe

www.aef-europe.be

= explication détaillée pour chaque action
= formulaires de candidature (et modèles rapports finaux)
= montant exact des subventions allouées
= dates d'échéance
= recherche de partenaires
= exemples de projets

- Site web de l'Agence exécutive:

<http://eacea.ec.europa.eu/index.htm>

- Site web de la Commission européenne, DG EAC

http://ec.europa.eu/education/index_en.htm

CONTACT

Mélanie MIGNOT
Gestionnaire Grundtvig
02/542.62.73.
melanie.mignot@aef-europe.be

AEF-Europe
Chaussée de Charleroi, 111
1060 Bruxelles
www.aef-europe.be